

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

-STIP-

Siège social : Boulevard maître Mohamed El Béji caïd Essebsi- Centre Urbain Nord- 1082
Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 Septembre 2026. Ces états sont accompagnés du rapport spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed HZAMI (FMBZ KPMG TUNISIE) et Mme Nejiba CHOUK (CABINET NEJIBA CHOUK).

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTE	2 025	2 024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		10 101 617	10 037 847
Moins : Amortissements		-8 802 645	-8 761 374
	V.1	1 298 971	1 276 473
Immobilisations corporelles		295 483 848	290 652 757
Moins : Amortissements		-185 708 857	-182 651 330
	V.2	109 774 991	108 001 427
Immobilisations financières		5 958 337	5 738 225
Moins : Provisions		-4 508 355	-4 508 355
	V.3	1 449 982	1 229 870
Total des actifs immobilisés		112 523 945	110 507 770
Autres actifs non courants	V.4	368 701	141 363
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		112 892 645	110 649 133
ACTIFS COURANTS			
Stocks		59 110 548	43 334 780
Moins : Provisions		-1 035 959	-991 388
	V.5	58 074 588	42 343 392
Clients et comptes rattachés		30 742 348	38 368 907
Moins : Provisions		-18 664 033	-17 023 900
	V.6	12 078 315	21 345 007
Autres actifs courants		15 096 728	16 799 392
Moins : Provisions		-533 023	-583 746
	V.7	14 563 705	16 215 646
Placements et autres actifs financiers		12 006 651	7 332 870
Moins : Provisions		-29 516	0
	V.8	11 977 135	7 332 870
Liquidités et équivalents de liquidités	V.9	2 141 104	6 773 367
TOTAL ACTIFS COURANTS		98 834 847	94 010 282
TOTAL ACTIFS		211 727 492	204 659 415

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2 025	2 024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 481 038	2 481 039
Réserves spéciales		76 866 133	76 866 133
Actions propres		-325 724	-325 724
Autres capitaux propres		7 705 346	7 705 346
Résultats reportés		-94 137 652	-84 210 888
T. CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		5 212 609	15 139 375
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 137 459	-9 929 154
T. CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT		7 350 068	5 210 221
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		-5 314	-2 492
Intérêts minoritaires dans le résultat		-1 039	-434
		-6 353	-2 926
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	VI.1	7 343 715	5 207 296
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	VI.2	15 478 280	11 433 035
Provisions pour risques et charges	VI.4	14 848 071	16 842 467
Autres passifs non courants	VI.3	24 705 702	31 886 465
		55 032 052	60 161 967
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	VI.5	15 951 598	20 967 172
Autres passifs courants	VI.6	42 416 829	33 621 722
Concours bancaires et autres passifs financiers	VI.7	90 983 298	84 701 260
TOTAL PASSIFS COURANTS		149 351 725	139 290 153
TOTAL PASSIFS		204 383 777	199 452 120
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		211 727 492	204 659 415

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLES	NOTE	2 025	2 024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	VII.1.1	127 429 333	142 820 547
Autres produits d'exploitation	VII.1.2	498 884	385 673
Total des produits d'exploitation	VII.1	127 928 217	143 206 220
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		-11 725 096	23 431 741
Achats d'approvisionnements consommés	VII.2.1	90 407 702	80 050 072
Charges de personnel	VII.2.3	24 984 047	23 593 465
Dotations aux amortissements & aux provisions	VII.2.4	5 703 284	5 999 599
Autres charges d'exploitation	VII.2.5	9 572 846	9 958 696
Total des charges d'exploitation		118 942 784	143 033 573
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 985 433	172 646
Charges financières nettes	VII.2.6	-9 897 987	-12 760 935
Produits des placements		975	3 558
Autres gains ordinaires	VII.2.7	3 754 026	3 159 757
Autres pertes ordinaires	VII.2.8	-405 940	-109 686
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 436 507	-9 534 660
Impôt sur les sociétés	VII.2.9	-300 087	-394 928
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 136 420	-9 929 588
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 136 420	-9 929 588
Effets des modifications comptables			
RESULTAT APRES MOD. COMPTABLES		2 136 420	-9 929 588
Intérêts minoritaires dans le résultat		-1 039	-434
Intérêts du groupe dans le résultat		2 137 459	-9 929 154

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	2 025	2 024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		2 136 420	-9 929 588
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 900 102	3 035 676
- Variations des :			
Stocks		-15 775 767	35 446 080
Créances		7 626 559	3 478 771
Autres actifs courants		1 702 664	-4 475 425
Placements et autres actifs financiers		-4 673 781	-39 699
Fournisseurs et autres dettes		-12 196 336	11 699 932
Autres passifs courants		8 795 107	-22 248 798
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	VIII.1	-9 485 032	16 966 950
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-4 938 485	-10 764 344
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		43 624	62 176
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-220 112	-116 580
Décaissements affectés aux autres actifs non courants		-359 540	-212 045
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	VIII.2	-5 474 513	-11 030 793
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements décaissements provenant de CCA			
Encaissements décaissements provenant des emprunts		11 613 444	-1 536 658
Encaissements provenant des subventions			
Encaissements provenant de la cession de titres de placement			
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	VIII.3	11 613 444	-1 536 658
Variation de trésorerie		-3 346 102	4 399 499
Trésorerie au début de l'exercice		-6 817 231	-11 216 730
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VIII.4	-10 163 333	-6 817 231

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la AMINE PLUS TIRE (EX SOMACOP PLUS) et la SMTP Amine.

I.1.1. La STIP :

C'est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70,87%.

En 2021, Monsieur Mehdi DRIDI a acheté 615 288 actions soit 14,62 % des actions. Ces actions ont fait l'objet d'une promesse de vente au profit de la SOMACOP conditionnée à la levée des suretés les grevant.

En 2023, la promesse de vente a été annulée et Monsieur Mehdi DRIDI est demeuré propriétaire des susdites actions.

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D.

La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2025, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 59 500 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	VALEURS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion de créances STIP	-61 000 500 000	-610 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2025		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, la STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,985%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.

La SMTP Amine est en cours de règlement judiciaire. En application des normes comptables en vigueur, elle a été écartée du périmètre de la consolidation.

I.1.4- LA SOCIETE AMINE PLUS TIRE :

LA SOCIETE AMINE PLUS TIRE (EX SOMACOP PLUS) est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

LA SOCIETE AMINE PLUS TIRE a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2025, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2025		200 000	1 000 000	1 000 000

Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOCIETE AMINE PLUS TIRE, la SOMACOP détient 199 600 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,80%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025 ont été établis conformément au système comptable des entreprises, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers consolidés ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a enregistré un résultat net consolidé bénéficiaire au titre de l'exercice 2025 égal à 2.137.459 D. Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2025 à 7.343.715 D pour un capital social de 12 623 469 D.

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement admis en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que les sociétés du groupe sont en mesure de réaliser leurs éléments d'actifs et de s'acquitter de leurs obligations dans le cours normal des affaires.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinars Tunisiens.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 724 096 D inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

En 2021 la société mère a réévalué le terrain et les constructions d'exploitation engendrant une plus-value de réévaluation égale à 74 247 016 D inscrite parmi les autres capitaux propres.

II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunts.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de changes.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NC N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères sauf pour les gains ou les pertes de change de l'entreprise relatifs à la conversion d'éléments monétaires d'actif ou de passif, dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent qui sont reportés et amortis, sur une base systématique et logique, sur la durée de vie restante de l'élément d'actif ou de passif.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision

distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales			
SOMACOP	IG	99,985%	99,985%
AMINE PLUS TIRE	IG	99,80%	99,785%

-III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2025.

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan consolidé du groupe, arrêté au 31 décembre 2025, présente un total net égal à 211 727 491 D contre 204 659 415 D au 31 décembre 2024, enregistrant une hausse de 7 068 077 D détaillée par rubrique comme suit

(En dinars)

DESIGNATION	Note	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024	VARIATIONS	
				+	-
ACTIFS :					
ACTIFS NON COURANTS :					
- Immobilisations incorporelles	V.1	1 298 971	1 276 473	22 498	
- Immobilisations corporelles	V.2	109 774 991	108 001 427	1 773 564	
- Immobilisations financières	V.3	1 449 982	1 229 870	220 112	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		112 523 945	110 507 770	2 016 175	0
- Autres actifs non courants	V.4	368 701	141 363	227 338	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		112 892 645	110 649 133	2 243 513	0
ACTIFS COURANTS :					
- Stocks	V.5	58 074 588	42 343 392	15 731 196	
- Clients et comptes rattachés	V.6	12 078 315	21 345 007		9 266 692
- Autres actifs courants	V.7	14 563 705	16 215 646		1 651 941
- Placements et autres actifs financiers	V.8	11 977 135	7 332 870	4 644 264	
- Liquidités et équivalents de liquidités	V.9	2 141 104	6 773 367		4 632 262
TOTAL ACTIFS COURANTS		98 834 846	94 010 282	20 375 461	15 550 896
TOTAL ACTIFS		211 727 491	204 659 415	7 068 077	
CAPITAUX PROPRES :					
- Capital social		12 623 469	12 623 469	0	
- Réserve légale		2 481 038	2 481 039		2
- Réserve spéciale		76 866 133	76 866 133	0	
- Actions propres		-325 724	-325 724	0	
- Autres capitaux propres		7 705 346	7 705 346	0	
- Résultats reportés		-94 137 652	-84 210 888		9 926 764
- Résultat de l'exercice		2 137 459	-9 929 154	12 066 613	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		7 350 068	5 210 221	2 139 847	
- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		-5 314	-2 492		2 822
- Intérêts minoritaires dans le résultat		-1 039	-434		605
TOTAL DES CP NETS DES INTERETS MINORITAIRES	VI.1	7 343 715	5 207 296	2 136 420	
PASSIFS :					
PASSIFS NON COURANTS :					
- Emprunts	VI.2	15 478 280	11 433 035	4 045 245	
- Autres passifs non courants	VI.3	24 705 702	31 886 465		7 180 763
- Provisions pour risques et charges	VI.4	14 848 071	16 842 467		1 994 397
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		55 032 052	60 161 967		5 129 915
PASSIFS COURANTS :					
- Fournisseurs et comptes rattachés	VI.5	15 951 598	20 967 172		5 015 574
- Autres passifs courants	VI.6	42 416 829	33 621 722	8 795 107	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	VI.7	90 983 298	84 701 260	6 282 038	
TOTAL PASSIFS COURANTS		149 351 725	139 290 153	10 061 572	
TOTAL PASSIFS		204 383 777	199 452 120	4 931 657	
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		211 727 492	204 659 415	7 068 077	0

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2025 à 1 298 971 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Know how	7 004 062	7 004 062
Logiciels	1 010 193	844 386
Fonds commercial	1 078 672	1 078 672
BREVET	230	230
Site WEB	29 200	29 200
Avance sur immobilisations incorporelles	5 584	5 584
Immobilisations en cours	973 675	1 075 713
TOTAL VALEUR BRUTE	10 101 617	10 037 847
AMORTISSEMENTS	-8 802 645	-8 761 374
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 298 971	1 276 473

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2025 à 109 774 991 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Terrain	1 668 401	1 668 401
Constructions	88 184 353	88 184 353
Constructions réévaluées	3 544 316	3 544 316
Agenc. Aménag des constructions	10 759 121	10 448 939
Matériel et outillage industriel	137 900 324	122 441 648
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318
Matériel de transport	3 308 708	2 798 313
Matériel informatique	1 825 053	1 727 410
Agenc. Aménag et installations	6 833 718	6 559 029
Equipements de bureau	721 278	705 680
Immobilisations en cours	3 284 259	15 120 351
TOTAL VALEUR BRUTE	295 483 848	290 652 757
AMORTISSEMENTS	-185 708 857	-182 651 330
VALEUR NETTE COMPTABLE	109 774 991	108 001 427

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette comptable des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2025 à 1 449 982 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Titres de participation SMTP*	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	1 449 982	1 229 870
TOTAL VALEURS BRUTES	5 958 337	5 738 225
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 508 355	-4 508 355
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 449 982	1 229 870

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du juge du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

V.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les autres actifs non courants au 31 décembre 2025 correspondent à des charges à répartir constatées au niveau de la STIP pour une valeur brute de 571 584 D et résorbées à hauteur de 202 884 D.

V.5. STOCKS :

Les stocks sont arrêtés au 31 décembre 2025 à 58 074 588 dinars détaillés comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Matières premières	21 284 831	17 520 097
Autres approvisionnements	10 078 503	9 747 850
Produits finis et marchandises	19 584 921	8 863 778
En-cours de production	8 162 292	7 203 055
TOTAL VALEUR BRUTE	59 110 548	43 334 780
PROVISIONS	-1 035 960	-991 388
VALEURS NETTES COMPTABLES	58 074 588	42 343 392

V.6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2025, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 12 078 315 D et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Clients locaux	6 351 645	9 071 315
Clients étrangers	1 835 041	3 286 968
Clients douteux	18 681 446	18 376 006
Clients, écart de conversion	-167 801	2 332
Chèques en caisse	162 991	2 455 016
Clients effets à recevoir	3 879 026	5 177 269
TOTAL VALEURS BRUTES	30 742 348	38 368 907
PROVISIONS	-18 664 033	-17 023 900
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 078 315	21 345 007

V.7. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 14 563 705 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS BRUTES		
Etat, impôts/sociétés à reporter	8 238 321	7 226 316
Fournisseurs débiteurs	4 516 992	6 602 852
Charges constatées d'avance	670 071	1 038 843
Personnel	550 699	593 560
Produits à recevoir	449 351	310 806
Etat, crédit de TVA	376 620	315 921
Etat, autres taxes	175 009	695 806
Débiteurs divers	119 666	15 287
TOTAL VALEURS BRUTES	15 096 728	16 799 392
PROVISIONS POUR DEPRECIATION / AAC	-533 023	-583 746
VALEURS NETTES COMPTABLES	14 563 705	16 215 646

V.8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 11 977 135 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Régies d'avances et accréditifs	11 906 653	7 282 475
Placements	99 998	50 395
VALEUR BRUTE	12 006 651	7 332 870
PROVISIONS	-29 516	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	11 977 135	7 332 870

V.9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 2 141 104 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	1 364 182	1 589 207
Banques	757 460	5 115 456
Caisses	19 462	68 703
TOTAL GENERAL	2 141 104	6 773 367

VI. NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 7 343 715 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	12 623 469	12 623 469
Réserve légale	2 481 038	2 481 039
Réserves spéciales	76 866 132	76 866 132
Actions propres	-325 724	-325 724
Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346
Résultats reportés	-94 137 652	-84 210 888
Total CP avant résultat de l'exercice	5 212 609	15 139 375
Résultat de l'exercice	2 137 459	-9 929 154
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	7 350 068	5 210 221
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	-5 314	-2 492
Intérêts minoritaires dans le résultat	-1 039	-434
Total des intérêts minoritaires	-6 353	-2 926
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	7 343 715	5 207 296

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D par action soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2025, la STIP détenait encore 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement le 1er février 2023, a approuvé la mise en vente de ces actions.

VI.2. EMPRUNTS :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2025 à 15 478 280 dinars est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts à plus d'un an STIP	15 322 861	11 403 638
Emprunts leasing SOMACOP	155 419	29 397
	15 478 280	11 433 035

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Au 31 décembre 2025, cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Dettes CNSS	2 474 543	0
Dettes impôts	22 231 158	31 886 465
Total	24 705 702	31 886 465

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 14 848 071 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 763 313	1 567 123
Autres provisions pour risques et charges	13 084 758	15 275 344
Total	14 848 071	16 842 467

***Notification de redressement douanier :**

La STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la part de la direction des douanes pour un montant égal à 156 649 077 D pour cause de non-rapatriement des produits des exportations.

Compte tenu des justificatifs présentés et des efforts en vue de présenter les justificatifs restants, la société estime que le risque financier est peu probable.

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2025 à 15 951 598 dinars, est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation		
Fournisseurs locaux	7 652 471	5 344 058
Fournisseurs étrangers	7 816 227	10 749 915
Fournisseurs, effets à payer	0	33 819
Fournisseurs, factures non parvenues	482 900	4 570 027
S/Total	15 951 598	20 697 819
Fournisseurs d'immobilisations		
Fournisseurs d'immobilisations locaux	0	116 491
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	0	25 555
Retenues de garantie	0	127 308
S/Total	0	269 353
Total général	15 951 598	20 967 172

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 42 416 829 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs	7 934 333	5 141 901
Personnel	3 031 170	2 718 312
Etat, impôts et taxes	23 630 205	18 376 475
Etat, autres taxes	227 377	0
CNSS	4 657 100	2 838 028
Créditeurs divers	84 434	668 755
Charges à payer	146 556	53 044
Jetons de présence à payer	8 000	66 388
Héritiers AD	2 600 863	3 156 505
Compte courant actionnaire	53 160	123 160
Produits constatés d'avance	0	432 826
Divers	43 629	46 329
TOTAUX	42 416 829	33 621 722

VI.7. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 90 983 298 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts échus et à moins d'un an		
Echéances en principal à moins d'un an	6 630 477	2 251 491
Echéances en principal impayées	3 129	1 800 000
Crédits de gestion	70 481 151	65 292 810
Intérêts courus	1 564 105	1 177 151
Intérêts Impayés	0	589 211
S/TOTAL	78 678 862	71 110 663
Banques et autres organismes financiers (débiteurs)	12 304 436	13 590 597
TOTAL	90 983 298	84 701 260

VII NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et de ses filiales est arrêté au 31 décembre 2025 à 2 136 459 dinars contre – 9 929 154 dinars au 31 décembre 2024, enregistrant une amélioration de 12 066 613 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	Notes	31/12/2025 Montants	31/12/2024 Montants	VARIATIONS
PRODUITS D'EXPLOITATION				
1 - Revenus	VII.1.1	127 429 333	142 820 547	-15 391 214
2 - Autres produits d'exploitation	VII.1.2	498 884	385 673	113 211
Total des produits d'exploitation		127 928 217	143 206 220	-15 278 003
CHARGES D'EXPLOITATION				
1 - Variation des stocks de produits finis et des encours		-11 725 096	23 431 741	-35 156 837
2 - Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	VII.2.1	90 407 702	80 050 072	10 357 630
Marge sur coût matières		49 245 610	39 724 406	9 521 204
3 - Charges de personnel	VII.2.3	24 984 047	23 593 465	1 390 582
4 - Dotations aux amortissements et aux provisions	VII.2.4	5 703 284	5 999 599	-296 315
5 - Autres charges d'exploitation	VII.2.5	9 572 846	9 958 696	-385 850
Total des charges d'exploitation		118 942 784	143 033 573	-24 090 789
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 985 433	172 646	8 812 786
1 - Charges financières nettes	VII.2.6	-9 897 987	-12 760 935	2 862 948
2 - Produits des placements		975	3 558	-2 583
3 - Autres gains ordinaires	VII.2.7	3 754 026	3 159 757	594 270
4 - Autres pertes ordinaires	VII.2.8	-405 940	-109 686	-296 254
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		2 436 507	-9 534 660	11 971 167
5 - Impôt sur les bénéfices		-300 087	-394 928	94 841
5 - Contribution conjoncturelle		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 136 420	-9 929 588	12 066 008
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		2 136 420	-9 929 588	12 066 008
INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		-1 039	-434	-605
PARTS DU GROUPE DANS LE RESULTAT		2 137 459	-9 929 154	12 066 613

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est ramené de 142 820 547 D au 31 décembre 2024 à 127 429 333 D au 31 décembre 2025, enregistrant une diminution égale à 15 391 214 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
Produits finis	93 655 619	96 938 528	-3 282 909
Marchandises	17 632 240	25 060 631	-7 428 391
Produits intermédiaires et services	326 925	343 895	-16 969
Ristournes sur ventes	-1 705 519	-1 548 365	-157 154
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	109 909 265	120 794 688	-10 885 423
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	17 520 068	22 025 859	-4 505 792
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	127 429 333	142 820 547	-15 391 214

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2025 à 498 884 D contre 385 673 D au 31/12/2024 enregistrant une augmentation de 113 211 D.

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 90 407 702 D contre 80 050 072 D au 31 décembre 2024, enregistrant une hausse égale à 10 357 630 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Achats d'approvisionnements consommés	76 160 360	46 816 000	29 344 360
Achats de fournitures et matières consommables	8 956 766	7 768 141	1 188 625
Achats de marchandises	209 821	300 312	-90 490
Achats non stockés	11 526 812	11 490 529	36 283
Variation de stocks marchandises et d'approvisionnements	-6 446 057	13 675 090	-20 121 147
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	90 407 702	80 050 072	10 357 630

VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 24 984 047 D contre 23 593 465 D au 31 décembre 2024 enregistrant une augmentation égale à 1 390 582 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Salaires bruts	20 462 743	19 406 205	1 056 538
CNSS et autres charges patronales	3 859 336	3 571 282	288 054
Autres charges de personnel	661 969	615 978	45 991
TOTAUX	24 984 047	23 593 465	1 390 582

VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 5 703 284 dinars contre 5 999 599 dinars au 31 décembre 2024, enregistrant une diminution égale à 296 314 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Dotations aux amortissements	3 098 799	2 957 856	140 943
Résorption des charges à répartir	132 202	70 682	61 520
Dotations aux provisions	2 472 284	2 971 061	-498 777
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	5 703 284	5 999 599	-296 314

VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée à 9 572 846 D en 2025 contre 9 958 696 D en 2024, enregistrant une diminution égale à 385 850 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
			0
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			0
			0
Location & charges locatives	228 219	219 094	9 125
Entretiens et réparations	2 390 626	1 833 844	556 782
Primes d'assurances	1 702 732	1 595 977	106 755
Autres services extérieurs	468 067	921 493	-453 426
			0
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	4 789 644	4 570 408	219 236
			0
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			0
			0
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	743 080	417 584	325 495
Publicités et propagandes	321 945	622 799	-300 855
Frêts et transports	287 556	257 579	29 978
Voyages et déplacements	637 943	832 786	-194 843
Missions et réceptions	191 077	214 800	-23 723
Frais postaux et de télécommunication	259 422	92 468	166 954
Commissions bancaires	856 119	1 775 400	-919 281
Formations professionnelles	89 892	170 936	-81 043
Jetons de présence et autres rémunérations	443 375	355 375	88 000
Dons et subventions	42 394	54 722	-12 328
			0
T. AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	3 872 803	4 794 450	-921 646
			0
IMPOTS ET TAXES	910 398	593 840	316 559
			0
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 572 846	9 958 696	-385 850

VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent en 2025 9 897 987 D contre 12 760 935 D en 2024 enregistrant une diminution égale à 2 862 948 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Intérêts sur emprunts	1 981 201	3 188 167	-1 206 966
Intérêts sur crédits de gestion	9 247 629	8 632 110	615 519
Pénalités de retard	-901 203	732 737	-1 633 941
Pertes de Change	904 956	796 623	108 333
Gains de Change	-1 228 807	-572 509	-656 298
Autres produits financiers	-105 788	-16 194	-89 594
TOTAL	9 897 987	12 760 935	-2 862 948

VII.2.7. AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste arrêté au 31/12/2025 à 3 754 026 D est détaillé comme suit :

Divers produits	334 827	193 708
Reprises sur provisions	2 853 785	2 598 095
Reprise sur amortissements	-	32 161
Transferts de charges	565 414	335 793
	3 754 026	3 159 757

VII.2.8. AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste, arrêté à 405 940 D en 2025, enregistre diverses régularisations inscrites au niveau des sociétés du groupe.

VII.2.9. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 300 087 D en 2025 contre 394 928 D en 2024 enregistrant une baisse égale à 94 841 D.

NOTE N° VIII : ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

NOTE N° VIII-1 : Flux liés à l'exploitation

Les flux affectés à l'exploitation totalisent -9 485 032 D en 2025 et se détaillent comme suit :

- Amortissements et provisions**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
Amortissements des immobilisations incorporelles	41 271	16 254
Amortissements des immobilisations corporelles	3 057 527	2 845 148
Provisions sur stocks	44 571	-172 489
Provisions pour créances douteuses	1 640 133	1 704 441
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	-50 723	350 156
Provisions /placements	29 516	-36 758
Provisions pour risques et charges	-1 994 397	-1 741 757
Résorption des charges à répartir	132 202	70 682
TOTAL	2 900 102	3 035 676

- Variation des stocks**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Matières premières	21 284 831	17 520 097	3 764 734
Autres approvisionnements	10 078 503	9 747 850	330 653
Produits finis et marchandises	19 584 921	8 863 778	10 721 143
En-cours de production	8 162 292	7 203 055	959 237
TOTAL	59 110 548	43 334 780	15 775 767

- Variation des créances clients**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Clients locaux	6 351 645	9 071 315	-2 719 669
Clients étrangers	1 835 041	3 286 968	-1 451 928
Clients douteux	18 681 446	18 376 006	305 440
Clients, écart de conversion	-167 801	2 332	-170 133
Chèques en caisse	162 991	2 455 016	-2 292 025
Clients effets à recevoir	3 879 026	5 177 269	-1 298 243
TOTAL	30 742 348	38 368 907	-7 626 559

- Variation des autres actifs courants**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Fournisseurs débiteurs	4 516 992	6 602 852	-2 085 860
Charges constatées d'avance	670 071	1 038 843	-368 773
Personnel	550 699	593 560	-42 862
Etat, crédit de TVA	376 620	315 921	60 699
Etat, impôts/sociétés à reporter	8 238 321	7 226 316	1 012 005
Etat, autres taxes	175 009	695 806	-520 797

Produits à recevoir	449 351	310 806	138 545
Débiteurs divers	119 666	15 287	104 378
TOTAL	15 096 728	16 799 392	-1 702 664

- Variation des fournisseurs et des autres dettes**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Fournisseurs locaux	7 652 471	5 344 058	2 308 413
Fournisseurs étrangers	7 816 227	10 749 915	-2 933 688
Fournisseurs, effets à payer	0	33 819	-33 819
Fournisseurs, factures non parvenues	482 900	4 570 027	-4 087 127
Fournisseurs d'immobilisations locaux	0	116 491	-116 491
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	0	25 555	-25 555
Retenues de garantie	0	127 308	-127 308
Total des fournisseurs et Comptes rattachés	15 951 598	20 967 172	-5 015 574
Dettes CNSS et Impôts	24 705 702	31 886 465	-7 180 763
TOTAL	40 657 300	52 853 636	-12 196 336

- Variation des autres passifs courants**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Clients créditeurs	7 934 333	5 141 901	2 792 433
Personnel	3 031 170	2 718 312	312 858
Etat, impôts et taxes	23 630 205	18 376 475	5 253 730
Etat, autres taxes	227 377	0	227 377
CNSS	4 657 100	2 838 028	1 819 072
Créditeurs divers	84 434	668 755	-584 321
Charges à payer	146 556	53 044	93 512
Jetons de présence à payer	8 000	66 388	-58 388
Héritiers AD	2 600 863	3 156 505	-555 642
Compte courant actionnaire	53 160	123 160	-70 000
Produits constatés d'avance	0	432 826	-432 826
Divers	43 629	46 329	-2 700
TOTAL	42 416 829	33 621 722	8 795 107

NOTE N° VIII-2 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisent 5 474 513 D en 2025 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Immobilisations incorporelles	10 101 617	10 037 847	63 770
Immobilisations corporelles	295 483 848	290 652 757	4 831 091
Immobilisations financières	5 958 337	5 738 225	220 112
Autres actifs non courants - Valeur brute	571 584	212 045	359 540
TOTAL	312 115 386	306 640 873	5 474 513

NOTE N° VIII-3 : FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux affectés aux activités de financement totalisent 11 613 444 D en 2025 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Emprunts à plus d'un an STIP	15 322 861	11 403 638	3 919 223
Emprunts leasing SOMACOP	155 419	29 397	126 022
Total emprunts à plus d'un an	15 478 280	11 433 035	4 045 245
Echéances en principal à moins d'un an	6 630 477	2 251 491	4 378 986
Echéances en principal impayées	3 129	1 800 000	-1 796 871
Crédits de gestion	70 481 151	65 292 810	5 188 341
Intérêts courus	1 564 105	1 177 151	386 953
Intérêts Impayés	0	589 211	-589 211
Autres passifs financiers	78 678 862	71 110 663	7 568 199
TOTAL	94 157 141	82 543 698	11 613 444

NOTE N° VIII-4 : Rapprochement de la trésorerie de fin d'exercice avec les éléments du bilan

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Valeurs à l'encaissement	1 364 182	1 589 207	-225 026
Banques	757 460	5 115 456	-4 357 996
Caisses	19 462	68 703	-49 241
Banques et autres organismes financiers (débiteurs)	-12 304 436	-13 590 597	1 286 161
TOTAL	-10 163 332	-6 817 230	-3 346 102

NOTE N° IX : ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan sont arrêtés au 31/12/2025 à 356 780 625 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	211 506 152
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	190 009 262
- ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE - Lettre de crédit	1 588 236
- Caution sur marchés SOMACOP	149 680
- EFFETS ESCOMPTES :	19 758 975
ENGAGEMENTS RECUS	480 702
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	144 793 771
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	356 780 625

Le détail des engagements par catégorie se présente comme suit :

IX.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS								
CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BFT								
6 531 151								6 531 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
8 700 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	8 700 000	8 700 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000							
11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000		11 890 000
18 350 000	18 350 000							
36 000 000		36 000 000		36 000 000	36 000 000	36 000 000		36 000 000
10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000		10 549 000
124 005 666	88 005 666	58 439 000	52 005 666	58 439 000	58 439 000	88 005 666	0	88 005 666
ZITOUNA								
7 000 000	7 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	7 000 000		7 000 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000		3 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000		5 000 000		5 000 000
5 000 000	5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000			200 000
1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000			1 800 000
22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	20 000 000	5 000 000	22 000 000
BHLEASING								
2 310 392	2 310 392							2 310 392
2 310 392	2 310 392	0	0	0	0	0	0	2 310 392
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
11 500 000	11 500 000			11 500 000	11 500 000			11 500 000
17 500 000	11 500 000	0	0	11 500 000	11 500 000	0	6 000 000	17 500 000
FISC								
13 731 019		13 731 019						13 731 019
31 231 034					31 231 034			31 231 034
44 962 053	0	13 731 019	0	0	31 231 034	0	0	44 962 053
226 009 262	130 866 058	94 170 019	74 005 666	91 939 000	123 170 034	111 055 666	19 700 000	190 009 262

La société doit réclamer les mainlevées des garanties accordées sur tous les crédits totalement remboursés.

IX.1.2. EFFETS ESCOMPTEES	
CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP CHEZ LA BH BANK	8 931 864
STE JOMAA S.A	6 245 739
STE JOMAA	923 264
COMET	852 384
SOCIETE JAWAD PNEUMATIQUE EN GROS	692 349
TUNICOM	437 493
GROS PNEUS	430 032
STPCI	400 000
I.C.A.R	240 247
SIMATRA	196 344
STE IND ASSEMBLAGE	168 315
SET CAR	92 205
SIMMA	83 620
TOUMO	60 000
SITAR	5 117
TOTAL	19 758 975

IX.1.3 ENGAGEMENTS RECUS :	
CLIENTS	MONTANTS
Hypothèques reçues de la clientèle (SOMACOP)	331 022
Caution bancaires / marchés (SOMACOP)	149 680
TOTAL GENERAL	480 702

IX.1.4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES - BH	5 329 985	BH
CAUTIONS DOUANIERES – BH	778 285	BH
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	BH - DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	183 401	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE) - BH
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	BH
SNCFT	12 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
Montasser DRIDI	20 000 000	Banque ZITOUNA
Montasser DRIDI	47 890 000	BH
Montasser DRIDI	10 549 000	BH
AFRICA Holding	47 890 000	BH
AFRICA Holding	10 549 000	BH
TOTAL	144 793 771	

NOTE N° X : Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations significatives liées aux facteurs ESG, susceptibles d'avoir une incidence sur la performance financière, la gestion des risques et la création de valeur à long terme sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

Les informations présentées couvrent notamment :

- Mode de gouvernance ESG,
- Stratégie ESG,
- Gestion des risques et opportunités,
- Indicateurs quantitatifs et /ou qualitatifs
- Les impacts potentiels liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF),

a- Mode de Gouvernance

La gouvernance ESG du groupe la STIP repose sur une structure à trois niveaux comprenant le Conseil d'Administration, un Comité RSE dédié et des équipes opérationnelles.

- Le Conseil d'Administration prend en considération les risques et opportunités ESG, y compris climatiques ; toutefois, leur supervision repose actuellement sur une approche ponctuelle et non formalisée.
- Le Comité RSE créé en septembre 2025, sous la présidence de la Direction Générale, est chargé de définir et de proposer la stratégie et la politique RSE de l'entreprise. Il identifie les enjeux prioritaires en matière d'environnement, de gouvernance et d'éthique, pilote la mise en œuvre d'initiatives concrètes assorties d'objectifs mesurables, et assure le suivi, l'évaluation et la communication des performances et actions ESG.
- Le volet opérationnel est constitué des directions opérationnelles qui assurent l'exécution des plans d'action et la collecte des données ESG.

b- Stratégie ESG

Pour anticiper l'impact financier de la réglementation carbone (MACF) et renforcer sa compétitivité sur le marché, la STIP a défini plusieurs axes majeurs de réduction de son empreinte carbone, à partir des résultats des études d'empreinte et de bilan carbone :

- **Performance énergétique** : Conduite d'audits énergétiques et déploiement de deux plans d'action de sobriété et d'efficacité énergétique permettant d'optimiser l'utilisation du gaz et de l'électricité et de réduire l'empreinte énergétique des activités.
- **Transition énergétique** : Projet d'autoproduction de l'électricité à partir de l'unité de trigénération couvrant une partie significative (73%) de la consommation électrique du site et (51%) de la consommation électrique de ses filiales, avec un potentiel de réduction d'environ 18% des émissions CO₂.
- **Préservation des ressources naturelles** : Réalisation d'études de développement en vue d'atteindre une réduction de 5 % du poids des pneumatiques, contribuant à une diminution de la consommation de matières premières tout en maintenant leurs performances techniques.
- **Modernisation des équipements** : Déploiement de nouveaux équipements destinés à limiter les déchets de fabrication.
- **Gestion durable de l'eau** : Définition et déploiement d'un plan d'action visant à réduire les prélèvements en eau causés par les fuites et à améliorer la performance hydrique des installations par le recyclage d'eau.

Ces orientations seront consolidées dans une feuille de route RSE/ESG jusqu'au 2030, avec des objectifs de réduction progressive des émissions et de renforcement de transparence vis à vis des parties prenantes.

c- Gestion des risques et opportunités

La STIP a entrepris une démarche structurée et progressive visant à identifier, évaluer et gérer les risques et opportunités liés aux enjeux ESG, dans une perspective d'amélioration continue et de renforcement de la maturité de son système de gestion des risques.

À court terme, cette démarche repose sur l'identification des principaux risques ESG tout au long de la chaîne de valeur, leur évaluation selon une approche intégrant les impacts environnementaux et sociaux ainsi que leurs incidences financières qualitatives, puis leur intégration dans la cartographie globale des risques de l'entreprise.

À moyen terme, la STIP prévoit de renforcer ce dispositif par une meilleure quantification des risques ESG, leur intégration accrue dans les processus de planification budgétaire et d'investissement, ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Cette évolution s'accompagnera d'un renforcement de la gouvernance ESG, avec une implication accrue des instances dirigeantes et une clarification des rôles et responsabilités des fonctions clés.

Cette démarche a pour objectif de consolider la résilience du modèle d'affaires de la STIP face aux risques émergents, tout en répondant aux attentes croissantes des investisseurs, des autorités réglementaires et de l'ensemble des parties prenantes.

d- Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Dans une logique de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes, la STIP présente ci-après les principaux indicateurs retenus pour évaluer et communiquer ses performances. Ces indicateurs reflètent les enjeux matériels de l'entreprise et permettent de rendre compte des actions engagées ainsi que des résultats obtenus :

Thème	Indicateur	Mesure	GRI	Unité	Réalisé 2025	Objectif 2030
ENVIRONNEMENT	Intensité Énergétique	E2.1. Ratio d'intensité énergétique : la consommation énergétique divisée par le tonnage annuel du produit fini	GRI 302-3	TEP/TPF	1,099	0,83
	Eau et Effluent	E4.2. Pourcentage d'eau recyclée et réutilisée	GRI 303-Eau et Effluent 2018	%	0	90
	Émission Gaz à Effets de Serres (GES)	E5.1. Les émissions directes de GES (Scope 1)	GRI 305	TeCO2	20 510	-
		E5.2. Les émissions indirectes de GES (Scope 2)		TeCO2	5 680	-
		E5.3. Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)		TeCO2	26 930	-
	Intensité des émissions GES	E6. Le ratio d'intensité des émissions de GES	GRI 305-4	TeCO2/TPF	2,37	2,25
	Effluents et Déchets	E9. Le poids total des déchets dangereux et non dangereux divisé par le tonnage annuel du produit fini	GRI 306	Kg/TPF	92	85

e- Exposition au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)

À la date de clôture, les produits fabriqués par la STIP ne figurent pas parmi les catégories actuellement couvertes par le périmètre du MACF. Par conséquent, la société n'est pas soumise à une tarification carbone directe sur ses exportations vers l'Union européenne.

Néanmoins, la STIP reste indirectement concernée par les évolutions réglementaires liées à la décarbonation des chaînes de valeur. Dans cette perspective, l'entreprise a engagé une démarche d'évaluation de l'empreinte carbone de sept dimensions de pneus actuellement exportées vers l'Union européenne, afin d'identifier les principaux leviers de réduction des émissions et de définir un plan d'action visant à améliorer leur performance environnementale et à renforcer sa compétitivité sur les marchés européens.

TUNIS, LE 28 Août 2026

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES

LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE DE PNEUMATIQUES

« STIP » SA.

BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD

BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STIP

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 30 Août 2023, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2025.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à **211 727 492 D**, un résultat net bénéficiaire égal à **2 137 459 D** et des flux d'exploitation négatifs de **- 9 485 032 D**.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du **27 Août 2026** sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe STIP au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2025 :

Le montant brut des créances clients est arrêté au 31 décembre 2025 à 30 742 348 D contre 38 368 907 D au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution nette égale à 7 626 559 D.

Les créances douteuses sont passées de 18 376 006 D en 2024 à 18 681 446 D au 31/12/2025 en hausse de 305 440 D.

Parallèlement, les provisions pour créances clients ont été portées de 17 023 900 D au 31/12/2024 à 18 664 033 D au 31 décembre 2025 en hausse de 1 640 133 D.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux clients)

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant ces estimations.

I.4. Paragraphe d'observation :

Notification de redressement douanier :

Nous attirons votre attention sur la Note VI.4 aux états financiers qui décrit l'incertitude relative au différend opposant actuellement la société « La STIP » aux services de la Douane concernant une affaire portant sur le non-rapatriement des produits des exportations relatives aux exercices 1999 à 2005.

A ce jour, la Direction Générale a apuré avec les parties concernées la majorité des dossiers réclamés par la Douane.

Au stade actuel des procédures, bien que l'issue finale associée à cette situation ne peut être déterminée, le management de la société estime que la position de la société est parfaitement défendable et donc d'être en droit de ne constater aucune provision dans les états financiers.

I.5. Rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport de gestion consolidé incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion consolidé et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion consolidé par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion consolidé semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion consolidé, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications générales portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la STIP et de ses filiales. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la STIP et de ses filiales susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimé ci-dessous.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la STIP avec la réglementation en vigueur.

Nous avons cependant noté au niveau de la SOMACOP que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes des valeurs mobilières aux noms des actionnaires, ne sont pas encore entièrement mises en conformité avec la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des Finances du 28 Août 2006.

II.3. Autres obligations réglementaires :

Nous attirons votre attention sur la Note II.2.1 aux états financiers, en effet ,en raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2025, les capitaux propres de la SOMACOP ont été arrêtés à – 2 684 514 D pour un capital de 595 000 D soit 2 982 014 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le Conseil d'Administration de la SOMACOP doit, dans les quatre mois de l'approbation des comptes de la société, convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

De même, les capitaux propres de la société AMINE PLUS TIRE ont été arrêtés à –1 724 417 D pour un capital de 1 000 000 D

Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, la gérance doit dans les deux mois de l'approbation des comptes, convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de prendre l'une des mesures prévues à cet égard à savoir :

l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes ou la dissolution anticipée de la société.

II.4. Respect des dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ne s'est pas réunie dans les 6 mois de la date de clôture de l'exercice.

Ceci est contraire aux dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales.

II.5. Acquisition par la société de ses propres actions :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2025, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement le 1er Février 2023, a approuvé la mise en vente de ces actions.

Les Commissaires aux comptes

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Mohamed HZAMI
Partner
F M B Z KPMG TUNISIE